

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 Décembre 2012

Salle de la Musardière

Le Président Alain FOUROT remercie les membres de l'association d'être venus nombreux.

Il salue:

Monsieur le Maire Nicolas RUBIN

Monsieur Bernard HUGON Directeur de la SAEM

Monsieur Jean François VUARAND Directeur de Châtel Tourisme

Monsieur Jean Pierre VESIN Président de Châtel Tourisme et ABC (Association des Bénévoles de Châtel) qui nous rejoindra dans la soirée

Monsieur Michel GIRARD Directeur Commercial de la SAEM

Monsieur Jean Louis LALLIER-GOLLET Vice-Président ABC

Monsieur Jacques CEVOST mon homologue à la Chapelle d'Abondance AARCA. (Vous verrez dans le rapport moral que nous allons chercher à nous fédérer avec eux et même avec d'autres stations de façon à ne pas être seul dans son coin)

Monsieur Bernard AUZOU notre correspondant local du Dauphiné Libéré

Encore un grand merci à vous tous.

Choix et vote d'un Président de séance Monsieur Jean MARTINET qui va mener le débat.

1. Rapport Moral du Président

- ✓ Changement de salle (plus conviviale)
- ✓ Les officiels vont participer à toute la réunion ce qui leur permettra de comprendre le fonctionnement et la vie de notre association
- ✓ Présentation des activités sous forme d'un diaporama
- ✓ Le Président présente le bureau actuel et son rapport moral

Activités 2012

Participation et représentation par votre président et quelques membres de notre association, inscrits à ABC, lors des manifestations. Neiges Etoilées, concerts rock sur les pistes, les courses cyclistes, descente de Super Châtel VTT sur neige, tour de Romandie, Dauphiné, descente coupe d'Europe VTT, (Pass Portes du Soleil) Ecolovie (nettoyage des pistes et bords de Dranse) dans le but de se faire connaître et apprécié des habitants de Châtel.

Participation à l'animation des 30 ans du jumelage CHATEL/BOERSCH par la confection de tartes flambées lors de la Belle Dimanche.

Nous sommes partenaire du Ski-Club de Châtel par une annonce parue dans le magazine N°13 d'octobre 2012 pour une somme de 90 €.

Nous avons fourni les éléments pour être présents lors de la prochaine édition de la Capite à l'Outeu, le bulletin municipal.

Pour l'année 2013 nous continuerons à vous représenter lors des manifestations par mon implication dans l'Association des Bénévoles de Châtel (A.B.C.)

Je suis en relation, suite à leur demande, avec l'association des commerçants de Châtel par la voie de son président Bruno GURLIAT pour organiser ensemble une manifestation de début ou fin de saison du style bourse aux skis et matériel de montagne avec pourquoi pas un repas.

Nous sommes membres de la Fédération Française des Associations de Résidents des Stations de Montagnes, dont M. CEVOST est trésorier.

Un premier document nous a été fourni avec une première analyse lors de l'AG du 5 août 2012 à Chamonix, document remis à M. le Maire de Châtel pour info. Un document est en cours d'élaboration pour finaliser cette enquête.

Une étude du prix de l'eau dans les stations adhérentes est en cours nous vous informerons du résultat de cette enquête réalisée par Jacques CEVOST. Pour Châtel nous sommes dans une bonne moyenne a priori, je suis en relation avec M. Bruno FAURIE premier adjoint, responsable de la commission eau assainissement de notre commune pour valider et vous informer des travaux réalisés et à réaliser ainsi que les prix pratiqués.

Vous pouvez retrouver ces différents travaux sur le site de la fédération www.farsm.fr

L'objectif est de fédérer les associations de la vallée d'Abondance, dans un premier temps avec La Chapelle, pour réaliser des manifestations festives ou des rencontres pour les sorties et excursions. Je suis en relation avec l'Association de Champéry en la personne de M. Alain CHEVALIER pour qui notre Association est citée en exemple pour toutes les manifestations ainsi que la municipalité qui innove dans les activités et les investissements.

Lors de la réunion de coordination du 19 décembre 2012 une demande expresse faite par Jean Luc VUARAND du service opérationnel à la mairie de Châtel pour accessibilité des poubelles lors du ramassage. Veillez à faire respecter le déneigement pour faciliter le travail des ripeurs.

Le nombre d'adhérents stagne voir diminue légèrement, situation récurrente due aux ventes d'appartement ou simple oubli malgré les nombreuses relances du trésorier. Nous allons mener une action auprès des agences immobilières et vous pouvez en parler lors de vos AG, c'est je pense une démarche importante, le bouche à oreille, pour nous faire connaître et ainsi faire adhérer les copropriétaires à notre association.

Nous fêterons les 25 ans de l'association en 2013, vos idées et suggestions seront les bienvenues pour fêter dignement notre quart de siècle.

Un mot pour féliciter Jean Michel ALIX pour la recherche et la rapidité de mise en ligne sur notre site des infos de la vie Châtellane et de la vallée.

Le trophée aura lieu le samedi 29 décembre sur la piste du Linga, merci à Tatiana DUBI pour son implication pour une parfaite organisation, merci à tous nos partenaires et surtout merci à vous tous de votre implication dans les différentes manifestations et votre soutien.

BONNES FETES et BONNE ANNEE 2013

2. Rapport financier

Situation de l'association exercice 2011/2012.

Situation saine avec peu de changement le résultat est passé d'un résultat positif de 1636 € à 4117 €.

La forte progression est due à une régularisation dans les charges constatées par avance.

Le gros poste continue à être le bulletin d'information.

Le bulletin comprend l'impression le routage et l'affranchissement. Là aussi il y a une amélioration, baisse de 800 € à 643 €. Cette baisse sera encore plus conséquente l'an prochain puisque nous diffusons un plus grand nombre de bulletin via internet.

Bilan présenté au rétro projecteur par Roland EISENMANN.

Voir comparatif 2011/2012.

3. Rapport commissaire aux comptes Monsieur BERTRAND

"Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée, par le président de votre Association Amicale des Résidents de Châtel, j'ai l'honneur de vous rendre compte de mes investigations financières de votre association au cours de la période énoncée ci-dessus. J'ai pu disposer de toutes les pièces comptables et d'une comptabilité justifiant les opérations effectuées par votre nouveau trésorier ainsi que des décrets des comptes par nature de dépenses. Comme les années passées, votre trésorier a provisionné des charges inhérentes à la période ci-dessus, mais dont la sortie financière n'auront lieu qu'après le 30 septembre 2012 ainsi que le prorata de charges 2011/2012 payées d'avance pour le 4^{ème} trimestre 2012. Je n'ai rien à ajouter au rapport financier de votre conseil d'administration, en conséquence je tiens à approuver les comptes 2011/2012 tel qu'ils vous sont présentés, se soldant par un résultat positif de 4117,52 € dans la mesure où vous porterez l'affectation de ce résultat au vote des réserves celles-ci se monteront alors à 19341,56", encore une fois bravo.

Vote à l'unanimité.

4. Renouvellement du conseil d'administration

Deux personnes à renouveler : Christiane SIFFER - Georges SEGAL

Vote à l'unanimité.

Deux personnes nouvelles se présentent.

Dominique BEGUE

"Suite à notre échange de mail début septembre dernier où je vous signifiais mon désir de rejoindre l'équipe organisatrice de votre association AARC. Aujourd'hui je vous présente ma demande pour faire partie de votre comité d'organisation. J'apprécie votre programme de sorties, l'équipe, l'ambiance cordiale générale, la qualité de dévouement et je formule mon désir d'apporter ma petite patte, ma contribution à votre comité d'organisation. Je ne peux être présente à cette AG, suite à un empêchement forcé, au motif

de maladie concernant mon époux. Espérant que ma demande saura retenir toute votre attention. Je vous prie de recevoir Monsieur le Président toutes mes salutations.

Le Président ajoute : " Normalement la personne doit être présente. Mais comme nous la connaissons bien nous sommes d'accord".

Vote à l'unanimité.

Catherine ROQUIGNY

"Dans quelques mois je serai libre de tout engagement professionnel, je serai encore pour un peu plus d'un an porteur de mon mandat d'élu, mais malgré tout je vais pouvoir gérer mon temps plus facilement. Nous avons été de fidèles touristes depuis 1974 été et hiver. Et avons décidé de devenir résident à Châtel depuis 1987. Nos enfants skieurs invétérés, puis moniteurs stagiaires à Châtel sont encore fidèles, et nos petits enfants prennent la suite. C'est-dire combien nous sommes attachés à cette station familiale et dynamique en pleine évolution. C'est pourquoi je sollicite pour m'engager progressivement en tant qu'administratrice et présenter ma candidature lors de l'AG du 28 décembre 2012."

La personne étant présente s'est présentée.

Vote à l'unanimité.

5. Ouverture d'un compte au crédit Mutuel.

Le trésorier explique

" En réunion du conseil d'administration et réunion de bureau nous avons décidé d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel, parce que le CM est plus proche des associations et correspond d'avantage à l'esprit que l'on aime trouver auprès d'une banque. D'un autre côté étant trésorier de l'association et qu'un CM se trouve dans le village où j'habite cela simplifie mon travail, il m'est plus facile de faire des opérations bancaires et de suivre plus rapidement. Donc pour les gens qui effectuent des virements, nous gardons les deux comptes. CM et CA. Le CA va sans doute décroître au niveau de l'activité. Si nous avons à faire des transferts pour payer des factures, nous puiserons sur le comptes épargne du CA".

Vote 2 abstentions pour garder le CM qui deviendra le compte principal de l'association.

6. Présentation des activités 2012 sous forme d'un diaporama que vous pouvez visualiser sur notre site.

7. Monsieur Nicolas RUBIN prend la parole et remercie le Président et les membres du Bureau de l'accueillir une nouvelle fois à l'Assemblée Générale. C'est avec plaisir qu'il participe chaque année à ces échanges.

QUESTIONS - REPONSES

Pourquoi le champ du clos est-il interdit aux chiens ? (Près du télésiège du Clos).

C'est un terrain privé (Je n'ai même pas un panneau en mairie interdiction aux chiens) il faut donc voir avec le propriétaire. Les initiatives privées tombent du jour au lendemain sans que l'on soit forcément au courant. Si vous voulez passer en Mairie, nous regarderons les limites exactes de ce terrain.

Qu'est-ce que la vidéo surveillance ? Coût 26000 €.

C'est un système de vidéo protection qui a été installé dans la commune sur l'ensemble du territoire à plusieurs endroits. Nous filmons en continu des informations et enregistrons sur un disque dur. Nous ne prélevons les images que lorsqu'une plainte est déposée et sur réquisition de la gendarmerie. L'idée et de lutter contre les incivilités et de rassurer la clientèle sur les différents formes d'incivilités qui se produisent dans la commune: vols par effraction, ce qui se passe la nuit, etc. Investissement total pour 20 caméras 136000 € (d'autres sont à venir) le coût supporté par la commune est de 26000 € puisque nous avons été soutenus par le ministère de l'intérieur et le conseil général.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'aménagements pour les petits (plus de descente luge sur le terrain de golf ?)

La piste de luge qui se trouvait au départ du télésiège de Près la Joux à proximité de la route a été élargie. Là aussi terrain privé. Le souci pour les propriétaires est éventuellement l'accident qui peut se produire.

Qui est responsable ?

Alain Fourot : Y a-t-il des tarifs pour les enfants qui montent faire de la luge à Super Châtel ?

Bernard Hugon : Tarif normal pour les enfants aller-retour 5,20 € avant c'était 7 €.

Piscine ? Jets d'eau etc. Voir livre ECO des pays des Savoies.

Comme vous avez pu en prendre connaissance sur la vidéo internet et sur les divers plans, ce ne sera pas une piscine olympique, ce ne sera pas non plus un centre 100% bien être, ce sera un petit peu de tout dans une enveloppe de 4300 m².

Une autre personne intervient sur le stationnement à la piscine.

Il sera équivalent à celui d'aujourd'hui. C'est vrai qu'il manque peut-être de stationnement à cet endroit et que parfois les places sont occupées par des propriétaires des résidences avoisinantes. Hors de question d'organiser un parking à cet endroit qui attirerait des voitures dans le centre et l'hyper centre qui est déjà suffisamment congestionné. Le but est d'organiser un transport en commun réadapté en fonction des besoins, par exemple des petites navettes pour amener les personnes au centre aquatique.

Est-ce que les impôts locaux et fonciers subiront une augmentation.

Non aucune. L'arrivée de résidences nouvelles nous permettra d'assumer sans problème cet équipement dans la mesure où l'on freinera d'autres équipements.

Webcam de Châtel : Souvent défectueuses.

Merci de le dire car on ne regarde pas souvent les webcams où l'on se trouve.

Alain FOUROT demande quand la télé Châtel sera en ligne et comment récupérer la chaîne

Le lancement officiel de Châtel Télé aura lieu Lundi 31 Décembre à 18 heures, sur la place de l'église. Le canal numérique sera le 805. Cette chaîne tournera en boucle, une quarantaine de sujets pour Châtel, météo, informations et des reportages.

Est-ce qu'il est vrai que dans certaines résidences il y aura la WIFI.

Je n'en ai pas connaissance. Ceci est propre à chaque résidence.

Concernant la liaison Super Châtel Linga il est dit que le trafic venant de Suisse et de France sera arrêté

Non, ce sera un des départs principaux. L'idée est de capter une certaine clientèle. Nous aimerions en faire un point avec un minimum d'accueil de véhicule venant de chez nos voisins Suisses et même d'un peu plus loin pour faire du ski à la journée, mais on ne bloquera pas les gens à cet endroit. L'accès à Châtel ne sera pas, rassurez-vous interdit. Le permis va être déposé.

Question sur les dates d'ouverture et de fermeture du domaine skiable.

Ouverture le 22 décembre 2012 - fermeture le 21 avril 2013. Dans l'ensemble des portes du soleil et dans les massifs de haute Savoie. A partir du 6 avril vous avez une tarification différente, c'est-à-dire moins 15%.

Je ne fais pas de ski, je viens à Châtel pour la balade et je souhaiterais voir plus d'accès piétonnier surtout l'hiver.

Nous avons beaucoup de chemin piétons l'été, mais en hiver, nous sommes parfois obligés d'en fermer pour cause de sécurité avalanches.

Dans les immeubles de Barbossine, nous n'avons plus la Suisse, contrairement à d'autres immeubles à Châtel

Je verrai avec le technicien. Il faudrait demander notamment à Emmanuel David chez SDE qui a installé le concept à la demande de la commune.

Quand est-il de la liaison Super Châtel Linga.

L'idée est deux appareils : un qui partira au-dessus de la douane vers le garage (engins de déneigement, l'autre appareil qui monte à Super Châtel et arrive au téléski des Coqs, une piste de retour qui permettra de rejoindre cet endroit à ski et qui permettra aussi de monter l'eau du lac de Vonnes pour la neige de culture, un autre appareil partira de cet endroit et se dirigera côté Linga et transportera les gens en va et vient vers la piste bleue. Donc on ramène les gens vers Vonnes dans les deux sens sous forme de télésiège pour un et on regarde pour l'autre, nous ne sommes pas encore fixés. Le projet sera visible en mairie très prochainement.

Le prix de l'eau à Châtel

Châtel est placé en dessous de la moyenne des stations.

Plus de questions.

Jean Louis LALLIER-GOLLET donne des informations sur ABC (Association des Bénévoles de Châtel).

Nous avons créé cette association après les deux gros événements, le tour de Romandie en 2010 et Christophe Mahé en 2011. Dans chacune de ces manifestations, nous avons eu besoin de plus de cent bénévoles. Nous nous sommes donc tournés vers les listes de l'Office du Tourisme, la mairie, la SAEM. Nous avons donc rassemblé tout le monde pour fédérer le bénévolat dans chacune de ces manifestations. Il y a beaucoup de gros événements (critérium du Dauphiné, tour du Val d'Aoste, concert sauvage Châtel, Neiges étoilées) et nous avons toujours besoin de bénévoles.

Intervention de Jean François VUARAND

Mesdames Messieurs, Châtel Tourisme est à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner, mais nous aussi, nous sommes à l'écoute pour recueillir vos suggestions et souhaits dans le cadre de nos services.

Il donne rapidement toutes les manifestations très variées de cet hiver.
Le concert du printemps sera décalé, il aura lieu le 29 Juin.

Michel GIRARD explique les nouveautés :

- Le forfait 5 heures remplace le forfait demi-journée. Formule idéale qui permet de commencer à skier à l'heure que l'on souhaite. Généralisé sur l'ensemble des portes du soleil et de Haute-Savoie.
- Le forfait qui commence à 15 heures pour les personnes qui veulent skier sur la fin de journée (1 h 30 ou 2 h à partir de février).
- Assurance un peu changée.
- Forfait Snow risque famille à 14,90€ et 2,90 € la journée.

Alain FOURROT remercie tous les intervenants et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.